

Infos

Municipales

septembre 2016

N° 48



Réunion du Conseil Municipal du lundi 5 septembre 2016

Modification des statuts du SMAM Piscine : Les modifications ont été adoptées.

Création de poste(s) en contrat aidé affecté(s) au service technique : Le conseil a décidé la création de deux postes d'agents techniques en contrat aidé.

Questions diverses :

Motion déclarant la commune hors zone TAFTA et CETA : Le conseil a décidé de signer la motion déclarant la commune hors zone TAFTA et CETA.

Le montant des subventions aux associations a été reconduit en l'état pour cette année.

Le Conseil a décidé la location de la salle de la Blache à l'association LATIN'MOVE, dont le siège social est à Laurac, au prix de 350 € (+ caution) pour l'année, pour 2 heures hebdomadaire de pratique de Zumba.

SMAM Piscine : Syndicat Mixte de l'Ardèche Méridionale Piscine

TAFTA : Traité de libre-échange Transatlantique entre les Etats-Unis et l'Union Européenne

CETA : Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union Européenne

Vie civique

Il est demandé aux habitants de la commune de ne sortir leurs poubelles (récipient fermé) que peu avant le passage du service des ordures ménagères et de les rentrer au plus tôt, afin de ne pas incommoder le voisinage.

Merci



La rentrée des écoles à Laurac

Les personnels des écoles, les classes

Ecole publique : 88 enfants

Maternelle : Philippe REGAUDIE 20 enfants

GS - CP : Sylvie PILORGET 24 enfants

CE : Stéphane PAUMEL et Patricia VERNET (1/4 tps) 20 enfants

CM : Marc BEINING (Directeur) et Patricia VERNET (1/4 tps) 24 enfants

ATSEM : Guilaine CONSTANT

Aide maternelle, garderie : Patricia CHAUVEL, Fiona BOIVIN

Ecole privée : 74 enfants

Classe TPS - PS - MS : Marie DIEMER (Directrice) 23 enfants

Classe GS - CP - CE1 : Sandine DUARTE 28 enfants

Classe CE2 - CM1 - CM2 : Bérangère LUROL et Emmanuel DALLE (1/4 tps)
23 enfants

Auxiliaire de vie : Agnès FROMAIN, Karine BOULIER

Aide maternelle, cantine, garderie : Catherine MANGIN, Martine BAILLY, Léa BOIVIN



La cantine municipale

Elle utilise deux salles du bâtiment « mairie ».

Cinq personnes sont chargées du déroulement des repas.

Catherine MANGIN, Guilaine CONSTANT et
Eliane ZACHMAN se consacrent au service des
enfants de maternelle.

Patricia CHAUVEL et Fiona BOIVIN s'occupent
des enfants des classes primaires.



Temps d'Activités Péri-Scolaires

Nous souhaitons la participation de plusieurs bénévoles pour aider à l'encadrement
des enfants,

le mercredi de 11 h 00 à 12 h 00,

pour l'activité « Jeux de société ».

Prendre contact au secrétariat de mairie.

La première séance aura lieu le mercredi 21 septembre.

CALENDRIER DES FESTIVITES 2016/2017

LE CALENDRIER 2016-2017 se présente comme suit. Il pourra évoluer tout au long de l'année après s'être assuré auprès du secrétariat de la mairie de la disponibilité des salles.

Vous pourrez retrouver ce document sur le site de la commune : www.lauracenvivaraais.fr

OCTOBRE 2016

Dimanche 2 octobre	AGILITY	Concours
Samedi 15 octobre	APEL	Belote (SB)

NOVEMBRE 2016

Dimanche 6 novembre	AMICALE LAÏQUE	Baby Troc (SB)
Sam - Dim 12-13 novembre	ASS. BERGIGOU	Faites de la laine (SB)
Vendredi 18 novembre	COMITE DES FETES	Belote (SB)
Samedi 19 novembre	APEL	Repas (SB)
Dimanche 27 novembre	CCAS	Repas des aînés (SB)

DECEMBRE 2016

Vendredi 2 décembre	ASS. CEVENOLE VIVAROISE	Belote (SB)
Samedi 3 décembre	APEL	Repas (SB)
Mardi 13 décembre	MUNICIPALITE	Noël des enfants (SB)

JANVIER 2017

Lundi 16 janvier	MUNICIPALITE	Vœux du Maire (SB)
Samedi 14 janvier	ACV	Belote (SB)
Samedi 21 janvier	PETANQUE DU VIVARAIS	Belote (SB)
Dimanche 22 janvier	APEL	Loto (SB)
Dimanche 29 janvier	LAURAC RANDO	Belote (SB)

FEVRIER 2017

Samedi 4 février	COMITE DES FETES	Dîner dansant (SB)
Vendredi 10 février	ECOLE PRIVEE	Spectacle (Joyeuse)
Dimanche 12 février	COMITE PAROISSIAL	Loto (SB)
Samedi 18 février	PETANQUE DU VIVARAIS	Belote (SB)

MARS 2017

Samedi 4 mars	ASCAM	Théâtre (SB)
Vendredi 24 mars	ÉCOLE PRIVEE	Carnaval
Samedi 25 mars	AMICALE LAÏQUE	Repas (SB)

AVRIL 2017

Samedi 15 au Lundi 24 avril	COM. DU VAL DE LIGNE :	FESTIVAL EN LIGNE (SB)
-----------------------------	------------------------	------------------------

MAI 2017

Samedi 13 mai	APEL	Olympiades
Samedi 20 mai	COMITE DES FETES	Repas

JUIN 2017

Samedi 3 juin	AMICALE LAÏQUE	Fête de l'école (SB si pluie)
Samedi 10 juin	COMITE DES FETES	feu de la Saint Jean
Jeudi-Vendredi 15-16 juin	L'ARDECHOISE	Village
Samedi 24 juin 2017	APEL	Kermesse école privée (SB)

JUILLET 2017

Jeudi 13 juillet	COMITE DES FETES	Feu d'artifice - repas républicain (SB si pluie)
Vendredi 14 juillet	LA PETANQUE	Concours de pétanque (SB)

AOUT 2017

Vend-Sam-Dim 4-5-6 août	LES VOTIERS	Soirées dansantes
Lundi - Mardi 7 - 8 août	LA PETANQUE	Concours de pétanque
Vend-Sam-Dim 18-19-20 août	FESTIVAL ORGUES DE BARBARIE	Village (SB si de pluie)

INFO LAURAC RANDO – *Pendant les mois de juillet et août une randonnée (3 heures environ) ouverte à tous est organisée tous les jeudis, départ de l'Auberge des Piles à 8 heures.*

Le moustique tigre

Après la venue de deux agents du service de l'EID Rhône-Alpes (Entente Interdépartementale pour la Démoustication) la semaine dernière sur la commune de Laurac-en-Vivaraïs, au quartier « Vacher » la présence du moustique tigre est avérée. Ce moustique qui « peut » transmettre la dengue et le chikungunya se déplace peu (maxi 50 m), mais il se reproduit rapidement, quelques jours à peine.



Aedes Albopictus,
le moustique-tigre 1 à 2 mm



Prélèvement de larves et d'adultes

Il a besoin d'un point d'eau stagnante, le moindre récipient lui est favorable (pneu, boîte, coupelle de pot de fleurs, gouttière, bidon, récipients divers pouvant contenir de l'eau ...).

Les habitants sont invités à surveiller toute possibilité d'eau stagnante, notamment les réserves dans les jardins qui doivent être hermétiquement fermées par moustiquaire maintenue par un élastique.

Infos complémentaires concernant la présence d'ambrosie et du moustique tigre :

Pour tout signalement d'un **moustique Tigre** (vecteur de Dengue, et Chikungunya) :
<http://www.signalement-moustique.fr>

Pour tout signalement d'**ambrosie** aux référents communaux :
www.signalement-ambrosie.fr